



REVIENS TE FORMER

16-25 ANS,
UN NOUVEAU
DÉPART
DANS LA VIE



LE DROIT AU RETOUR EN FORMATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si tu as entre 16 et 25 ans et que tu n'as pas de diplôme ou de qualification professionnelle, tu peux faire valoir ton droit au retour en formation.

DEUX CAS DE FIGURE

Premier cas, tu possèdes seulement le brevet ou tu n'as aucun diplôme. Par exemple Rémi, 17 ans, après avoir obtenu son brevet a abandonné en fin de 1^{ère} Bac pro Accueil - relation client usager. Passionné de moto, il veut faire une formation de mécanicien (maintenance des véhicules) si possible en alternance.

Deuxième cas, tu as un Bac général mais pas de qualification professionnelle reconnue. C'était le cas de Julie, 23 ans. Elle a obtenu un bac ES et a quitté la fac après deux ans de droit. Ce n'était pas son truc, son truc à elle, c'est la vente. Elle est prête à revenir au lycée pour préparer un BTS après une année de mise à niveau.

Un numéro vert est accessible gratuitement du lundi au vendredi pour échanger avec un(e) conseiller(ère) qui t'accompagnera dans la recherche d'une solution et des structures d'informations locales.

► N° Vert 0 800 1225 00

APPEL GRATUIT DEPUIS UN TÉLÉPHONE
FIXE OU PORTABLE

► reviensteformer.gouv.fr

LES ÉTAPES DU RETOUR EN FORMATION

①

Tu t'entretiens avec un conseiller du service public régional d'orientation (SPRO).

②

On te donne un rendez-vous dans une structure à même d'assurer ton suivi. La personne que tu rencontres, dans les 15 jours, devient ton référent et t'accompagne depuis ton retour en formation jusqu'à la fin de ton parcours.

③

Tu intègres une formation pour acquérir un diplôme ou une qualification professionnelle.



TOUS MOBILISÉS POUR VAINCRE
LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

